



COMpte Rendu de la Réunion de Comité Syndical du Mercredi 10 Mai 2017

L'an deux mil dix-sept, le 10 mai à vingt heures trente,
Les membres du comité syndical du Syndicat de Bassin de l'Oudon Sud se sont réunis à la salle du Jardin Public
au Groupe Milon à SEGRE sur la convocation individuelle qui leur a été adressée le 27 avril 2017 par Monsieur
Joël RONCIN, et sous sa présidence.

COMMUNE	TITULAIRE					SUPPLEANT				
	NOM PRENOM	FONCTION	PRESENT	EXCUSE	ABSENT	NOM PRENOM	FONCTION	PRESENT	EXCUSE	ABSENT
ANDIGNE (LE LION D'ANGERS)	DAILLET Alain	Délégué	X			LAMBERT Ingrid	Déléguée			X
ARMAILLE	MAHOT Marcel	Délégué		X		GAULTIER Bernard	Délégué	X		
AVIRE (SEGRE-EN-ANJOU BLEU)	JAMES Marie-Agnès	Vice-présidente S.B.O.S.	X			GASTINEAU Christophe	Délégué	X		
BOUILLE MENARD	COLAS Laurent	Délégué			X	LAMBERT Thierry	Délégué			X
BOURG L'EVEQUE	BOURGET Boris	Délégué			X	MEHAY Didier	Délégué			X
BRAIN SUR LONGUENEE (ERDRE EN ANJOU)	DUBOSCLARD Hervé	Délégué	X			WEITZ Anne	Déléguée			X
CARBAY	Van der SCHAEGH Bernard	Délégué	X			BERNIER Patrice	Délégué			X
CHALLAIN LA POTHERIE	FAURE Dominique	Délégué		X		DUMONT Eugène	Délégué	X		
CHAMBELLAY	ROULLOIS Vincent	Délégué			X	TEMPLIER Aurélien	Délégué			X
CHATELAIS (SEGRE-EN-ANJOU BLEU)	HUREL Philippe	Délégué		X		GRÖSCHNER Birgit	Déléguée			X
CHAZE HENRY (OMBREE D'ANJOU)	MOREL Maryline	Déléguée		X		MOREL Daniel	Délégué	X		
CHAZE SUR ARGOS	SAGET Bertrand	Vice-président S.B.O.S.	X			VITOUR Cyril	Délégué			X
COMBREE (OMBREE D'ANJOU)	MONNIER Jérémie	Délégué			X	PASSELANDE Jacques	Délégué			X
SENE (ERDRE EN ANJOU)	FREULON Stéphane	Délégué			X	JOUBERT Jean-Paul	Délégué		X	
GREZ NEUVILLE	AUBERT Mickaël	Délégué	X			BARANGER Maxime	Délégué			X
GRUGE L'HOPITAL (OMBREE D'ANJOU)	DELAHAYE Christian	Vice-président S.B.O.S.	X			POINSON Arthur	Délégué	X		
UIGNE DES MOUTIERS	VIAUD Alain	Délégué		X		GUENARD Jérôme	Délégué			X
L'HOTELLERIE DE FLEE (SEGRE-EN-ANJOU BLEU)	CROCHETET Benoît	Déléguée		X		CHERBONNIER Frédéric	Délégué		X	
LA CHAPELLE HULLIN (OMBREE D'ANJOU)	ALUSSE Didier	Délégué			X	LIOPE Jacky	Délégué			X
LA CHAPELLE SUR OUDON (SEGRE-EN-ANJOU BLEU)	BEAUMONT Jean-Pierre	Délégué	X			JAMET Guillaume	Délégué		X	
LA FERRIERE DE FLEE (SEGRE-EN-ANJOU BLEU)	PERROIS Christian	Délégué	X			GAUGAIN Atimad	Déléguée		X	
LA JAILLE YVON	LEBRETON Bruno	Délégué			X	LANOUE David	Délégué			X
LA POUZE (ERDRE EN ANJOU)	PORCHER Philippe	Délégué			X	BARBOT Jean-Yves	Délégué			X
LA PREVIERE (OMBREE D'ANJOU)	GAULTIER Denis	Délégué		X		GATINEAU Régis	Délégué			X
LE BOURG D'IRE (SEGRE-EN-ANJOU BLEU)	BOULTOUREAU Hubert	Vice-président S.B.O.S.	X			GEMIN Yannis	Délégué			X
LE LION D'ANGERS	SAULOUP Hugues	Délégué	X			DAVID Arnaud	Délégué			X
LE TREMBLAY (OMBREE D'ANJOU)	GOHIER Patrick	Délégué			X	CADEAU Stéphane	Délégué			X
LOIRE	HAMARD Benoît	Délégué	X			GAUDIN Jérôme	Délégué	X		
LOUVAINES (SEGRE-EN-ANJOU BLEU)	LARDEUX Dominique	Délégué			X	GAUTIER Jérôme	Délégué			X
MARANS (SEGRE-EN-ANJOU BLEU)	SEJOURNE Serge	Délégué	X			BOUE Gilbert	Délégué	X		
MONTGUILLON (SEGRE-EN-ANJOU BLEU)	RONCIN Joël	Président S.B.O.S.	X			GELU Daniel	Délégué			X

1. POINTS ADMINISTRATIFS

1.1. Décisions du Président

Achat ou Décisions	Prestataires	Montant
bouées mouillages	USHIP	54,50 €
mesures compensatoires	VITAL CONCEPT	3 235,08 €
mesures compensatoires	CARRE	149,76 €
boissons	BIOTTEAU FRERES	250,00 €
divers achats	LECLERC	34,80 €
repas commission géographique	CREPERIE SAINT BLAISE	100,00 €
Acquisition voiture	RENAULT	19 234,76 €
Gerbe fleurs	AVENUE DES FLEURS	60,00 €
repas commission géographique	FERME AUBERGE HERBERIE	378,00 €
repas commission géographique	AU MARANS	112,50 €
levés topographique	GUIHAIRE Vincent	144,00 €
repas commission géographique	LE RELAIS	184,80 €
petits équipements	HEULIN ROUSSEAU	61,92 €
maintenance barrage	DESERT METAL AGRI	1 110,00 €
emprunt voiture	CREDIT AGRICOLE	15 750,00 €

1.2. Vote sur le projet de fusion des trois syndicats

EXPOSE

Monsieur Joël RONCIN rappelle des étapes de la réflexion :

- 2014 - Loi MAPAM impose une compétence « Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations – GE.M.A.P.I. » aux collectivités, obligatoire au 1er janvier 2018 dans les communautés de communes.
- 2016 - Etude de la Commission Locale de l'Eau sur la réorganisation des compétences GE.M.A.P.I. et autres compétences portées par les Syndicats de Bassin de l'Oudon
- Février 2017 - Présentation aux assemblées des 3 syndicats de bassin des résultats de cette étude. 3 scénarios sont proposés.
- Mars 2017 – Comité syndical S.B.O.S. : présentation des 3 scénarios.

Monsieur Joël RONCIN présente en détail le projet de fusion des 3 syndicats.

• Compétences

Monsieur Bernard GAULTIER demande à quoi correspond la compétence ruissellement rural ?

Madame Régine TIELEGUINE répond qu'il s'agit de la gestion des fossés non identifiés comme cours d'eau sur les cartes de l'I.G.N.

Monsieur Mickaël AUBERT souhaite savoir s'il faut déterminer le cadre cette compétence aujourd'hui ?

Madame Régine TIELEGUINE précise qu'il faudra affiner les contours de cette compétence qui est à la carte.

• Membres

Monsieur Mickaël AUBERT demande à quoi correspond la notion d'E.P.C.I.¹ « volontaires ».

Madame Régine TIELEGUINE répond qu'il s'agit des zones blanches en tête de bassin. Ce sont des E.P.C.I. dont les communes n'adhèrent actuellement ni au S.B.O.S., ni au S.B.O.N.

¹ Etablissements Publics de Coopération Intercommunale

Monsieur Hervé DUBOSCLARD demande à quoi correspond la commission gestion quantitative ?
Madame Régine TIELEGUINE répond qu'il s'agit de la gestion de l'excès d'eau (inondation) comme du manque d'eau (étiage).

Madame Régine TIELEGUINE évoque la réorganisation des S.I.A.E.P. qui est en cours. Elle devrait impacter le nombre de délégués. Il reviendra au SY.M.B.O.L.I.P. de statuer sur le mode de répartition des délégués.

- Gouvernance

Monsieur Joël RONCIN souligne l'importance de l'équilibre territorial (nord/sud, et entre les E.P.C.I.) et de l'ancrage territorial.

- Contributions

Monsieur Joël RONCIN propose un gel des contributions en 2017.

Il précise que l'on est sur une base de 850 000 €. On avait prévu 900 000 € à l'origine.

Il informe que le S.B.O.N. appelait beaucoup plus que nous pour la G.E.M.A. (7 €/habitant au sud, 13 €/habitant au nord).

C'est lié à l'historique. Ils font aussi des travaux que l'on ne fait pas (entretien des berges, réfection de ponts privés).

Monsieur Pascal GAULTIER dit que cela risque de grincer à la Communauté de communes de Châteaubriant-Derval.

Monsieur Christian DELAHAYE souligne qu'il y aura des déséquilibres et des transferts entre les communautés de communes.

Monsieur Mickaël AUBERT estime qu'il va falloir arbitrer entre les ambitions et les capacités financières.

Monsieur Christian DELAHAYE répond que la réalité des règlementations nous incite à agir.

Monsieur Jean-Pierre BEAUMONT demande si on est à budget constant.

Monsieur Joël RONCIN pense que l'on doit être capable de ne pas augmenter. Le C.T.M.A.² va jusqu'en 2019.

Monsieur Bernard GAULTIER demande s'il y a une augmentation de personnel.

Monsieur Joël RONCIN répond que l'on conserve le nombre d'agents.

Monsieur Mickaël AUBERT remarque qu'en utilisant le seul critère de la surface, on fait abstraction de la richesse. Ce sont les zones les moins denses qui payent le plus.

Monsieur Hugues SAULOUP demande si le linéaire de cours d'eau est pris en compte. Il évoque en particulier l'incidence de l'Oudon domaniale.

Monsieur Mickaël AUBERT ajoute qu'on intègre l'Oudon domaniale dans le calcul alors que le S.B.O.S. n'a pas la compétence.

- Calendrier

Monsieur Jean-Yves DUMONT se demande si le calendrier est tenable ?

Monsieur Joël RONCIN répond que le calendrier est tenable, il a été vu avec les services de l'Etat.

² Contrat Territorial milieux aquatiques

Monsieur Bernard Van der SCHEAGH souhaite savoir en quoi cette fusion va améliorer l'efficacité de nos actions.

Monsieur Joël RONCIN dit que la fusion va surtout améliorer la lisibilité pour les financeurs et les citoyens. Monsieur Joël RONCIN cite l'exemple du SY.M.B.O.L.I.P.

Monsieur Alain BAGOUET rappelle l'historique et l'intérêt du SY.M.B.O.L.I.P. en matière de gestion cohérente des inondations.

Monsieur Joël RONCIN évoque également la S.O.C.L.E. (Stratégie d'Organisation des Compétences Locales de l'Eau). Ce décret mentionne bien que les structures organisées seront mieux aidées. Si on est prêt, autant en profiter.

Monsieur Alain BAGOUET évoque l'impact des C.V.M. (chlorure de vinyle monomère) sur le budget des Agences de l'eau. L'Agence cherche par tous les moyens à faire des économies.

Monsieur Bernard GAULTIER souhaite avoir une carte des zones blanches et savoir comment elles sont organisées.

Madame Régine TIELEGUINE présente le projet de délibération.

Monsieur Joël RONCIN informe que le Bureau est favorable à la fusion.

VOTE POUR LE PROJET DE FUSION DES 3 SYNDICATS : UNANIMITE

2. POINTS TECHNIQUES

2.1. Bilan des commissions géographiques

Monsieur Joël RONCIN rappelle que du 21 au 28 mars, les commissions géographiques du S.B.O.S. se sont déroulées sur les bassins versants de l'Araize, de la Sazée, de l'Oudon, du Misengrain, de l'Argos et de la Verzée.

Ces visites de terrain ont notamment été l'occasion pour les délégués de suivre les travaux réalisés et de programmer les nouvelles actions pour 2017.

Monsieur Sylvain LACÔTE présente une synthèse des visites de terrain avec les vice-présidents.

Monsieur Jean-Yves DUMONT remarque qu'il y a peu de participants aux commissions géographiques.

En lien avec le projet présenté précédemment, il suggère dans le cadre d'un règlement intérieur que les communes ou communes déléguées puissent nommer un représentant supplémentaire. Cela permettrait d'enrichir les commissions géographiques avec un représentant de terrain, il faudrait le proposer systématiquement à toutes les communes.

Monsieur Joël RONCIN répond qu'il sera possible de nommer un membre expert de la commune si l'E.P.C.I. n'a nommé personne de cette commune.

Monsieur Jean-Yves DUMONT fait remarquer qu'actuellement il y a 2 délégués par commune dans les commissions, demain un seul, ce serait bien de continuer à être 2 car il y a déjà peu de participants.

2.2. Suivi des populations de rongeurs aquatiques envahissants dans le cadre d'une restauration hydromorphologique

Monsieur Joël RONCIN informe que le but de cette étude proposée par la F.D.G.D.O.N. 49 est de connaître l'impact des restaurations hydromorphologiques de cours d'eau sur les populations de rongeurs aquatiques envahissants et notamment le ragondin.

L'étude pourrait être réalisée par la F.D.G.D.O.N. 49 et co-financée par le Département et plusieurs Syndicats de Bassin.

Monsieur Sylvain LACÔTE présente le dossier. Il est précisé que si le Département ne soutient pas la démarche financièrement, l'opération sera probablement abandonnée.

VOTE POUR LA REALISATION DE L'ETUDE : UNANIMITE.

2.3. Validation de la phase PRO pour le moulin de Châtelais et le moulin Colin

- **Rivière de contournement du moulin de Châtelais**

A la suite de la visite d'une rivière de contournement similaire sur le Lay, le Bureau d'étude a modifié l'avant-projet. Afin d'assurer la pérennité de l'ouvrage, il est notamment prévu d'embrocher le fond de la rivière de contournement sur l'ensemble du linéaire. Il convient également de liaisonner les seuils avec du béton. Cela engendre une augmentation du montant estimatif des travaux par rapport à la phase AVANT-PROJET.

Monsieur Alain BAGOUET présente le dossier. Il est prévu d'aménager 16 seuils ancrés et maçonnés sur 100 mètres dans la rivière de contournement.

Le projet est désormais estimé à 60 000 € H.T.

VOTE POUR LE PROJET DE LA RIVIERE DE CONTOURNEMENT DU MOULIN DE CHATELAIS : UNANIMITE

- **Aménagement du moulin Colin**

En ce qui concerne le moulin Colin, le PROJET est conforme à la phase AVANT-PROJET. Cependant, il y a un problème du point de vue foncier. Le découpage des parcelles n'a pas été correctement réalisé lors de la vente du moulin.

Monsieur Hubert BOULTOUREAU présente le dossier. Le projet est bien avancé mais un problème foncier se pose. Des discussions sont en cours. Une issue favorable devrait être trouvée. Il est proposé que le S.B.O.S. prenne en charge les frais de division et de bornage de la passerelle.

VOTE POUR LE PROJET D'AMENAGEMENT DU MOULIN COLIN : UNANIMITE

2.4. Points sur les études et travaux en cours

Les vice-présidents feront le point sur les études et travaux en cours :

- travaux de restauration de la Verzée amont (Villepôt, Pouancé)
- travaux de restauration de l'Argos (Loiré, Chazé sur Argos)
- maintenance des ouvrages hydrauliques

DISCUSSIONS

Pas de remarques particulières

3. INFORMATIONS DIVERSES

- Arrêté de D.I.G.
- Visite des 2 ingénieurs de GEODERIS sur le Misengrain
- Aménagement de l'Argos dans le bourg de Chazé Argos
- Bilan de la journée mondiale de l'eau
- T.A.P. Soudan
- Achat de la zone humide de Brain sur Longuenée
- Suivi des niveaux de l'étang de Challain la Potherie
- Rivière de contournement pêche à la truite à Noyant la Gravoyère
- Assemblée générale de la F.D.G.D.O.N. Maine et Loire le 28 avril
- Pollution de l'Oudon par des hydrocarbures à Segré
- Création d'une mare dans la zone humide de la Masse
- Participation du S.B.O.S. à l'action de l'Espace jeunes de Segré-en-Anjou-Bleu

- Situation hydrologique

Monsieur Joël RONCIN souligne en particulier l'initiative de l'Espace-jeunes de Segré sur l'enlèvement des déchets en bord de l'Oudon.

4. QUESTIONS DIVERSES

Aucune remarque particulière.

Monsieur Joël RONCIN clôt la réunion à 22h30.

Le secrétaire de séance,
M. Sylvain DUPONT

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Dupont', written over a horizontal line.

